

DECOMPTE D'INVESTISSEMENT

3.3 Phase 1 du crédit d'étude de l'avant-projet de nouvelles infrastructures communales, Ependes

En mai 2023, le Conseil communal proposait à l'Assemblée communale de prendre le temps d'analyser de manière plus précise le lieu choisi pour l'implantation des nouvelles infrastructures présentées lors de la séance d'information de fin février de la même année. Ces analyses devaient principalement permettre de :

- mieux comprendre les aspects géologiques et hydrologiques de la zone, pour s'assurer de la constructibilité de la parcelle et de la faisabilité d'un tel projet dans cette zone d'intérêt général;
- comprendre les obligations en lien avec le trafic supplémentaire qui serait engendré par ces infrastructures;
- approfondir la question des infrastructures techniques (adduction en eau et épuration);
- réaliser une approche financière.

Les premiers résultats de ces études ont été présentés lors de l'assemblée communale extraordinaire du 25 septembre 2023 et la partie financière a été détaillée lors de l'assemblée communale des budgets de début décembre 2023. C'est à ce moment que le projet a pris une autre envergure et que le Conseil communal a proposé au législatif de mettre en place un concours d'architecture. Le cahier des charges de ce dernier s'est naturellement basé sur les évaluations effectuées durant toute cette période.

	Budget	Compte	Diff
Analyse géologique	12'500.00 CHF	11'678.85 CHF	
Analyses hydrologiques, adduction et épuration	20'000.00 CHF	13'579.25 CHF	
Analyse mobilité	8'000.00 CHF	7'656.50 CHF	
Etudes infrastructures et déchetterie	27'500.00 CHF	20'322.45 CHF	
Planification et gestion du projet	3'000.00 CHF	4'519.00 CHF	
Divers et imprévus	4'000.00 CHF	166.70 CHF	
Total	75'000.00 CHF	57'920.75 CHF	-22.8%

Le compte d'investissement présente des charges pour CHF 57'920.75. L'investissement total est donc inférieur de CHF 17'079.25 par rapport au budget.

Des informations complémentaires concernant cet investissement et le décompte y relatif seront donnés lors de l'assemblée communale du 9 décembre prochain.

Arconciel, 9 décembre 2024